

Nous n'avons pas d'expression qui puisse peindre notre admiration pour notre héroïque armée, sacrifiée par l'impéritie du commandement suprême, et cependant plus grande par ses défaites que par ses plus brillantes victoires.

Car, malgré la connaissance des fautes qui la compromettaient, elle s'est immolée, sublime, devant une mort certaine, et rachetant l'honneur de la France des souillures de son gouvernement.

Honneur à elle ! La Nation lui ouvre ses bras ! Le pouvoir impérial a voulu les diviser, les malheurs et le devoir les confondent dans une solennelle étreinte. Scellée par le patriotisme et la liberté, cette alliance nous fait invincibles.

Prêts à tout, nous envisageons avec calme la situation qui nous est faite.

Cette situation, je la précise en quelques mots ; je la soumetts au jugement de mon pays et de l'Europe.

Nous avons hautement condamné la guerre, et, protestant de notre respect pour le droit des peuples, nous avons demandé qu'on laissât l'Allemagne maîtresse de ses destinées.

Nous voulions que la liberté fût à la fois notre lien commun et notre commun bouclier ; nous étions convaincus que ces forces morales assureraient à jamais le maintien de la paix. Mais comme sanction, nous réclamions une arme pour chaque citoyen, une organisation civique, des chefs élus, alors nous demeurions inexpugnables sur notre sol.

Le gouvernement impérial, qui avait depuis longtemps séparé ses intérêts de ceux du pays, a repoussé cette politique. Nous la reprenons avec l'espoir qu'instruite par l'expérience, la France aura la sagesse de la pratiquer.

De son côté, le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre, non à la France, mais à la dynastie impériale.

La dynastie est à terre. La France libre se lève.

Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous ?

Veut-il donner au monde du dix-neuvième siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entre-détruisent, et qui, oublieuses de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres ?

Libre à lui : qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire !

Si c'est un défi, nous l'acceptons.

Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses.

Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance.

Nous ne traiterons que pour une paix durable.

Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries.

Mais fussions-nous seuls, nous ne faiblirons pas.

Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une enceinte bien établie, mais surtout

les poitrines de trois cent mille combattants décidés à tenir jusqu'au dernier.

Quand ils yont pieusement déposer des couronnes au pied de la statue de Strasbourg, ils n'obéissent pas seulement à un sentiment d'admiration enthousiaste, ils prennent leur héroïque mot d'ordre, ils jurent d'être dignes de leurs frères d'Alsace et de mourir comme eux.

Après les forts, les remparts, après les remparts, les barricades. Paris peut tenir trois mois et vaincre ; s'il succombait, la France, debout à son appel, le vengerait : elle continuerait la lutte, et l'agresseur y périrait.

Voilà, monsieur, ce que l'Europe doit savoir. Nous n'avons pas accepté le pouvoir dans un autre but. Nous ne le conserverions pas une minute si nous ne trouvions pas la population de Paris et la France entière, décidées à partager nos résolutions.

Je les résume d'un mot devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera : nous ne voulons que la paix. Mais, si l'on continue contre nous une guerre funeste que nous avons condamnée, nous ferons notre devoir jusqu'au bout, et j'ai la ferme confiance que notre cause, qui est celle du droit et de la justice, finira par triompher.

C'est en ce sens que je vous invite à expliquer la situation à M. le ministre de la cour près de laquelle vous êtes accrédité, et entre les mains duquel vous laisserez copie de ce document.

Agréez, monsieur, l'expression de ma haute considération.

6 septembre 1870.

Le ministre des affaires étrangères,
JULES FAVRE.

N° 2.

ORDRE DU JOUR DU GÉNÉRAL TROCHU

Aux gardes nationaux et aux gardes mobiles de la Seine, aux gardes mobiles des départements.

Jamais aucun général d'armée n'a eu sous les yeux le grand spectacle que vous venez de me donner.

Trois cents bataillons de citoyens, organisés, armés, encadrés par la population tout entière, acclamant dans un concert immense la défense de Paris et la liberté !

Que les nations étrangères qui ont douté de vous, que les armées qui marchent sur nous ne l'ont-elles entendu !

Elles auraient eu le sentiment que le malheur a plus fait en quelques semaines pour élever l'âme de la nation que de longues années de jouissance pour l'abaisser.

L'esprit de dévouement et de sacrifices vous a pénétrés, et déjà vous lui devez le bienfait de l'union de cœur qui va vous sauver.

Avec notre formidable effectif, le service jour-

nalier de la garde de Paris ne sera pas moins de 70,000 hommes en permanence. Si l'ennemi, par une attaque de vive force, ou par surprise, ou par la brèche ouverte, perçait l'enceinte, il rencontrerait les barricades dont la construction se prépare, et ses têtes de colonnes seraient renversées par l'attaque successive de dix réserves échelonnées.

Ayez donc confiance entière, et sachez que l'enceinte de Paris, défendue par l'effort persévérant de l'esprit public et par trois cent mille fusils, est inabordable.

Gardes nationaux de la Seine et gardes mobiles, au nom du gouvernement de la défense nationale, dont je ne suis devant vous que le représentant, je vous remercie de votre patriotique sollicitude pour ces chers intérêts dont vous avez la garde.

A présent, à l'œuvre dans les neuf sections de la défense !

De l'ordre partout, du calme partout, du dévouement partout !

Et rappelez-vous que vous devenez chargés, je vous l'ai déjà dit, de la police de Paris pendant ces jours de crise.

Préparez-vous à souffrir avec constance. — A cette condition vous vaincrez.

Général TROCHU.

N° 3.

LES SOCIALISTES FRANÇAIS

au peuple allemand, à la démocratie allemande socialiste.

Tu ne fais la guerre qu'à l'empereur, et point à la nation française, a dit et répété ton gouvernement.

L'homme qui a déchainé cette lutte fratricide,

qui n'a pas su mourir, et que tu tiens entre tes mains, n'existe pas pour nous.

La France républicaine t'invite, au nom de la justice, à retirer tes armées ; sinon, il nous faudra combattre jusqu'au dernier homme et verser à flots ton sang et le nôtre.

Par la voix de trente-huit millions d'êtres, animés du même sentiment patriotique et révolutionnaire, nous te répétons ce que nous déclarions à l'Europe coalisée en 1793 :

« Le peuple français ne fait point la paix avec « un ennemi qui occupe son territoire.

« Le peuple français est l'ami et l'allié de tous « les peuples libres. — Il ne s'immisce point dans « le gouvernement des autres nations ; il ne souffre « pas que les autres nations s'immiscent dans le « sien. »

Repasse le Rhin.

Sur les deux rives du fleuve disputé, Allemagne et France, tendons-nous la main. Oublions les crimes militaires que les despotes nous ont fait commettre les uns contre les autres.

Proclamons : La Liberté, l'Égalité, la Fraternité des peuples.

Par notre alliance, fondons les ÉTATS-UNIS D'EUROPE.

VIVE LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE !

Démocrates socialistes d'Allemagne, qui, avant la déclaration de guerre, avez protesté, comme nous, en faveur de la paix, les démocrates socialistes de France sont sûrs que vous travaillez avec eux à l'extinction des haines internationales, au désarmement général et à l'harmonie économique.

Au nom des sociétés ouvrières et des sections françaises de l'Association internationale des travailleurs,

CH. BESLAY, BRIOSNE, BACHRUCH, CAMÉLINAT,
CH.-L. CHASSIN, CHEMALÉ, DUPAS, HERVÉ,
LANDECK, LEVERDAYS, LONGUET, MAR-
CHAND, FERRACHON, TOLAIN, VAILLANT.

CARTE DES BONS DE PARIS

1870
1870 50

